



Extrait du Pèlerinages de France

<http://pelerinagesdefrance.fr/Pelerinage-Marche-nationale-pour-la-vie-a>

Marche nationale pour la Vie à Paris

- Autres grands pèlerinages - Notre-Dame du Perpétuel Secours à Paris -



Date de mise en ligne : mercredi 11 janvier 2017

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

Pèlerinage Marche nationale pour la Vie Depuis Notre-Dame du Perpétuel Secours à Paris Dimanche 22 janvier 2017

La Famille Missionnaire de Notre-Dame participera à la 11e Marche pour la vie à Paris, le 22 janvier 2017. Cette Marche sera précédée de la Messe en la Basilique Notre-Dame du Perpétuel Secours, 55 boulevard de Menilmontant à Paris 11e (Métro Père Lachaise).

Avec 600 avortements par jour, avec l'encouragement des pouvoirs publics actuels et leur volonté de contrer toute opinion contraire à la leur, il est attenté à la vie des plus faibles, et il est aussi attenté de manière gravissime à la liberté d'expression et d'opinion. Ce sont les principes non négociables énoncés par le pape Benoît XVI qui sont en cause, c'est la vie des plus faibles qui est frappée, de manière massive et soutenue.

Inscriptions aux activités domini

[fmd inscriptions](#)

Programme

Messe dominicale à 12h30 à la Basilique Notre-Dame du Perpétuel Secours, 55 boulevard de Menilmontant

Marche nationale pour la Vie à partir de 14h

Accès à la Basilique Notre-Dame du Perpétuel secours :

55 boulevard de Ménilmontant, 75011 Paris
Métro Père Lachaise

Le père Bernard Domini communique

« La Famille Missionnaire de Notre-Dame invite tous ceux qui le veulent à participer à la Messe pour la vie, le dimanche 22 janvier à 12h30 en la Basilique Notre-Dame du Perpétuel Secours à Paris. Après la Messe, nous nous rendrons au lieu de départ de la Marche pour la vie. L'année dernière, malgré l'annulation de la Marche pour la Vie, nous avons pu célébrer la Messe dominicale pour la vie, comme les années précédentes en la Basilique Notre-Dame du Perpétuel Secours. Cette Messe avait été suivie d'une Marche pèlerinage jusqu'à Montmartre. Nous étions un peu moins de 200, mais la Marche pour la vie ne s'était pas arrêtée !

Depuis 2008, nous participons à la Marche pour la vie dont Cécile Edel est la Fondatrice et nous voulons, selon son intuition : continuer les Marches pour la vie tant que la Loi Veil ne sera pas abolie.

Le 13 janvier 2013, au cours de la Messe avant la première manif pour tous, qui était aussi pour nous la Marche pour

la vie, nous avons dit que le grand combat dans lequel nous étions engagés nous dépassait : il s'agissait du combat entre la Femme et le Dragon, prophétisé dans le chapitre 12 de l'Apocalypse. Ce combat ne sera pas remporté par nos seules forces humaines. Sainte Jeanne d'Arc disait : « Les gens d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire ». Se mobiliser est important, mais il est plus important encore de confier à Dieu le combat pour la vie.

Ne baissons pas les bras et témoignons sans nous lasser du caractère sacré de la vie de sa conception à son terme naturel. Invitons les hommes de bonne volonté et les responsables politiques à approfondir l'Encyclique prophétique de Jean-Paul II « *Evangelium Vitae* » de 1995. Toute vie humaine est sacré, parce qu'elle est un don de Dieu. Le précepte de la Loi naturelle, rappelé explicitement dans le sixième commandement de Dieu, est absolu : « tu ne tueras pas ». Il vaut pour tous les hommes et tous les temps !

Ce précepte est gravement remis en question par les idéologies relativistes actuelles, qui ont été pensées avant d'être imposées. Le docteur Pierre Simon, dans son livre « de la vie avant toute chose » (éditions Mazarine 1979) a parlé d'une mutation de la morale (p. 146), d'un nouveau code éthique (p. 199), d'une nouvelle définition de la vie qui perdrait le caractère d'absolu qu'elle avait dans la Genèse. Dans la conclusion de son livre, Pierre Simon parlait « d'un nouveau rapport au corps et à la jouissance, d'une remise en cause d'une domination millénaire, la définition possible d'une nouvelle sexualité, la création, à la limite, d'une nouvelle nature humaine, et d'un nouveau concept de vie. Nous découvrons ainsi que la nature, la vie, sont plus que jamais une production humaine » (p. 255). Mais la vie n'est pas une production humaine, elle est un don de Dieu avec la participation responsable et active des époux procréateurs.

<dl class='spip_document_1313 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;width:120px;'>

Rappelons encore le dernier appel de Jean-Paul II, quelques semaines avant sa mort : Levons-nous ! Allons ! Soyons courageux pour témoigner du caractère sacré de la vie et de la Miséricorde divine. Au cours de notre Messe, nous prierons pour les mamans qui ont recouru à l'avortement et pour leurs enfants avortés qui vivent dans le Seigneur. Nous prierons aussi pour les responsables politiques, qui ont légalisé l'avortement, et pour les médecins et le personnel de la santé qui participent aux avortements.

Puissent-ils être éclairés par Dieu dans leur conscience et comprendre qu'avorter c'est tuer le plus innocent d'entre les hommes : l'enfant dans le sein de sa maman ! Puissent toutes les mamans comprendre qu'il est faux de parler du « droit de disposer de son corps ». L'enfant qu'elles portent en leur sein a bien été engendré en elle, mais il n'est pas leur corps, il est un être humain, avec un patrimoine génétique bien déterminé, une âme spirituelle, qui lui permet d'être une personne à l'image et à la ressemblance de Dieu, sujet de droits et de devoirs. Puissent enfin tous les hommes comprendre que le droit à l'avortement n'a aucun fondement dans le Droit naturel et qu'un tel droit est en contradiction avec l'article trois de la déclaration universelle des Droits de l'homme : Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

A la fin de notre Messe, nous confierons à la Vierge Marie, Reine de France, notre combat pour la vie : Ô Sainte Marie, Mère de Dieu, regardez vos enfants qui vous supplient : ne laissez pas la France tomber plus bas encore, mais permettez qu'elle se relève et qu'elle entraîne ses soeurs de l'Europe à retrouver la fidélité à leurs racines chrétiennes et à la Loi naturelle dont Dieu est le fondement ! Avec vous, nous savons que rien n'est impossible à Dieu. Donnez-nous la grâce de rayonner la vérité et la joie de l'évangile en aimant et en respectant toute vie humaine. »

La basilique Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours à Paris

La basilique Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours est l'une des cinq basiliques mineures de Paris. Cette église fut confiée en 1874 à la congrégation des Rédemptoristes qui y installèrent une icône de Notre-Dame du Perpétuel Secours et qui se consacra à l'évangélisation des populations pauvres.

Une archiconfrérie se créa autour de l'icône et la dévotion grandit. Devenue trop exigüe, l'église fut remplacée en 1898 par nouvel édifice de style néogothique, bâtie par le frère Gérard, architecte de la Congrégation. En 1960, les Rédemptoristes quittèrent l'église qui, en 1966, devint église paroissiale.

Le sanctuaire fut élevé au rang de basilique mineure le 25 juin 1966 par le pape Paul VI et affiliée à la basilique Sainte-Marie-Majeure de Rome.

Il abrite le gisant en marbre d'Alphonse de Liguori, fondateur en 1732 de la Congrégation du Très Saint Rédempteur, ainsi qu' un Chemin de croix, fait de tableaux du XIXe siècle. La Basilique bénéficie de l'Accueil Saint-Michel (service diocésain de l'Exorcisme), rattaché à la paroisse.

Saint Alphonse-Marie de Liguori, Docteur de l'Eglise (1787)

Evêque de Nocera, fondateur des Rédemptoristes, Docteur de l'Eglise.

« De noble famille napolitaine, Alphonse était promis à un brillant avenir, du moins son père en avait-il décidé ainsi. L'enfant est doué. A seize ans, il est docteur en droit civil et ecclésiastique. Il devient un avocat de renom et de succès. Il ne perd aucun procès quand il le plaide. Mais, de son côté, le Seigneur plaide tout doucement la cause du Royaume des cieux dans le coeur du jeune homme si bien parti pour réussir dans le monde. Alphonse décide d'abord de se consacrer à Dieu dans le monde et, pour cela renonce à un beau mariage. Alphonse-Marie de Liguori Désormais on le trouve assidu aux pieds du Saint-Sacrement et des statues de la Vierge Marie. Il fréquente les malades incurables et les condamnés à mort. A vingt-sept ans, il perd un procès, pourtant juste, à cause des pressions exercées sur les juges par des puissants fortunés. Désespérant de la justice humaine, il démissionne, devient prêtre et se consacre aux « lazzaroni », ces pauvres des bas-fonds de Naples et des campagnes. Il a choisi son camp, celui des pauvres rejetés. Pour eux, il fonde la Congrégation des Rédemptoristes sous le patronage de saint François de Sales. Toute sa vie, il se battra contre le rigorisme et fera triompher dans l'Église une pastorale de miséricorde et de liberté. Devenu malgré lui évêque, brisé par la maladie, il revient mourir parmi les siens.

Un grand semeur d'espérance

Décédé le 1er août 1787, béatifié le 6 septembre 1816, canonisé le 26 mai 1839 et déclaré Docteur de l'Église le 23 mars 1871.

Le 30 mars 2011, Benoît XVI a tracé un portrait de saint Alphonse de Liguori, évêque et docteur de l'Église, « un insigne théologien moraliste, un maître de spiritualité… Né dans une noble famille napolitaine en 1696, il fut un brillant avocat avant d'abandonner cette profession pour devenir prêtre en 1726 ». Puis le Pape a rappelé que saint Alphonse « entreprit une oeuvre d'évangélisation par la catéchèse parmi les plus pauvres, auxquels il aimait prêcher en leur présentant les fondements de la foi… En 1732, il fonda la Congrégation du Rédempteur » qui, sous sa direction forma des « missionnaires itinérants touchant jusqu'aux villages les plus isolés où ils encourageaient la conversion et la persévérance chrétienne, principalement par la prière ».

Mort en 1787, Alphonse de Liguori fut canonisé en 1839 et déclaré docteur de l'Église en 1871. Ce titre, a rappelé le Saint-Père, était justifié par un riche enseignement de théologie morale « proposant parfaitement la doctrine catholique, au point que Pie XII le proclama Patron des confesseurs et des moralistes… Saint Alphonse ne cessait de dire que les prêtres sont un signe visible de la miséricorde infinie de Dieu, qui pardonne et éclaire le

pécheur afin qu'il se convertisse et change de vie. Aujourd'hui aussi, face aux signes d'un affaiblissement de la conscience morale, dont une préoccupante désaffection de la confession, l'enseignement d'Alphonse de Liguori apparaît utile... Outre ses oeuvres théologiques, il composa des traités pour la formation religieuse du peuple... Ses Maximes éternelles ou Les gloires de Marie, et son chef d'oeuvre Aimer Jésus-Christ, condensent sa pensée. Son insistance sur la nécessité de la prière y est constante... et en particulier sur la visite du Saint Sacrement, qu'elle soit brève ou prolongée, personnelle ou communautaire ».

La spiritualité alphonstienne, a poursuivi le Pape, « est éminemment christologique, ayant le Christ et l'Évangile pour coeur. La méditation du mystère de l'Incarnation et de la Passion sont souvent le sujet de sa prédication », où il insiste aussi sur le rôle de Marie dans l'histoire du salut. Il a conclu en rappelant qu'Alphonse de Liguori fut également « un exemple de pasteur zélé, qui conquérait les âmes en prêchant l'Évangile et en administrant les sacrements. Il oeuvrait avec une bonté qui venait de son intense relation à Dieu, Dieu d'une bonté infinie. Il eut une vision positive des ressources que le Seigneur accorde à tout homme pour faire le bien, soulignant l'importance de l'affection envers Dieu et le prochain, au-delà des ressources offertes par l'esprit ». (VIS 20110330 430)

Mémoire de saint Alphonse-Marie de Liguori, évêque et docteur de l'Église. Remarquable par son zèle des âmes, ses écrits, sa parole et son exemple, pour favoriser la vie chrétienne dans le peuple, il s'est donné à l'oeuvre de la prédication et il a publié des livres, principalement de morale, discipline dont il est reconnu maître et, malgré de nombreuses traverses, il fonda la Congrégation du Très Saint Rédempteur pour l'évangélisation des campagnes. Élu évêque de Sainte-Agathe des Goths, il se dépensa de manière extraordinaire dans ce ministère, qu'il dût laisser, après quinze ans, pour de graves raisons de santé, et il se retira, jusqu'à sa mort en 1787, à Nocera del' Pagani, supportant des peines et des difficultés nombreuses. »

Martyrologe romain

Extrait de l'homélie prononcée par le frère Clément Marie, prêtre de sein de la Famille Missionnaire de Notre Dame, qui, comme chaque année, a participé à la Marche pour la Vie

« La proclamation de l'Évangile est à la fois un appel à la conversion, le don d'une guérison et l'annonce d'une bonne nouvelle, d'une « grande joie pour tout le peuple » (Lc 2, 10). Voilà où s'enracine notre démarche de cet après-midi. Voilà le sens de notre marche pour la vie : elle fait partie de l'appel à la conversion que - comme chrétiens - nous avons le devoir de lancer à la suite de Jésus. Et elle est aussi, et inséparablement, un appel à la guérison et un témoignage rendu à la beauté et à la joie de la vie.

Notre marche cette année revêt une importance particulière, pour deux raisons. D'abord parce que nous entrons dans une année d'élections importantes. Or ceux qui vont se présenter pour nous gouverner doivent voir, entendre et prendre en compte une autre France : la France pour la vie, la France pour la famille, la France des valeurs, la France chrétienne. C'est-à-dire la France de demain. Une seconde raison nous mobilise cette année : le gouvernement s'applique en ce moment à faire passer en urgence une loi au caractère totalitaire, interdisant d'informer sur ce qu'est l'avortement. On veut faire taire les messagers de l'évangile de la vie.

Nous devons être courageux : plus on voudra nous faire taire, et plus nous parlerons. Comme le dit le Cardinal Sarah dans son dernier livre, La force du silence : « Quand les barbares s'acharnent et emploient les moyens les plus raffinés pour détruire la morale, la famille et le mystère, il est nécessaire de parler avec force. En tant qu'enfants de Dieu, il faut savoir choisir son temps, ses mots, les armes de la foi et de la charité. Les nobles combats ont horreur de la vulgarité et des bavardages inutiles. Quelques phrases suffisent pour dire la vérité. »

Concernant l'avortement, ces quelques phrases sont simples : l'embryon est un enfant. Il est une personne humaine. Il a droit à la vie. L'avortement est la suppression de cette vie. Il est donc un crime. Aussi, quitte à enfreindre la loi avant qu'elle ne soit votée - et nous continuerons après - nous devons être clairs : notre combat ira jusqu'à l'abolition

de la loi Veil. Parce qu'on ne peut pas prétendre défendre la liberté en supprimant ou en écrasant une autre liberté, celle d'un enfant. La réalité est difficile, mais elle est là : demain, en France, nous irons en prison pour avoir rappelé une vérité scientifique, à savoir : l'embryon est une personne humaine. Ira-t-on aussi en prison pour avoir dit : « Madame, vous attendez un enfant » ?

Voilà pourquoi nous marchons, cette année encore, pour la vie. Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Ce combat, nous voulons le mener dans l'esprit du Professeur Jérôme Lejeune. Il rappelait souvent : « Je combats des idées, pas des hommes. » Aussi, en même temps qu'avec une totale détermination, nous combattons avec un immense respect de toutes les personnes. Plus encore, avec un profond amour pour chaque personne. Nous sommes les disciples de Celui qui est l'Amour. Nous voulons être apôtres de l'amour. Mais, en dictature du relativisme, être respectueux ne signifie pas se taire ; et être apôtre de l'amour ne signifie pas se compromettre et taire la vérité. C'est pourquoi nous devons faire retentir cet appel à la conversion, en considérant aussi que c'est à nous d'abord qu'il est adressé (…) »

Retransmis sur le Salon beige, par Philippe Carhon

Sites à consulter

[fmnd activités](#)

[patrimoine histoire Paris Notre Dame du Perpétuel Secours](#)

[le salon beige](#)

[nominis Saint Alphonse Marie de Liguori](#)